

DECRET N° 84-146 du 27 Mars 1984

portant nomination des Membres et du  
Président du Conseil d'Administration  
de l'Office Béninois d'Aménagement  
Rural (OBAR).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU CONSEIL  
EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin et la Loi N° 83-001 du 3 Février 1983 qui l'a complétée ;
- VU la Loi Constitutionnelle N° 84-003 du 6 Mars 1984, portant amendements à la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le décret N° 82-441 du 30 Décembre 1982 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;
- VU la Loi N° 82-008 du 30 Décembre 1982 régissant les rapports entre l'Etat, les Offices, les Sociétés d'Etat, les Sociétés d'Economie Mixte et celles dans lesquelles l'Etat à une prise de participation et fixant leurs modalités de gestion ;
- VU le décret N° 83-92 du 21 Mars 1983 portant approbation des Statuts de l'Office Béninois d'Aménagement Rural (OBAR) ;
- SUR proposition du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- LE Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 7 Mars 1984,

D E C R E T E :

Article 1er. - Sont nommées membres du Conseil d'Administration de l'Office Béninois d'Aménagement Rural (OBAR) les personnes dont les noms suivent :

- Camarades : - Tadjou BELLO : Représentant du Ministre du Plan, de la Statistique et de l'Analyse Economique ;
- Diéudonné SEKLOKA : Représentant du Ministre des Finances ;
- Léon DOSSA : Représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales ;
- Nathanaël AVOUNDOGBA : Représentant du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie ;

- Jérôme Tossa TONI : Représentant du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative ;
- Félicien GBAGUIDI : Représentant du Ministre du Commerce ;
- Louis Baiméy A. DAGAN : Représentant du Ministre des Fermes d'Etat, de l'Elevage et de la Pêche ;
- Siaka AFFAYON ( Représentants du Comité de Défense )
- Philippe HOUNKPATIN ( de la Révolution )
- Hospice ADDA )
- Victor HAZOUME ( Représentants du Syndicat )
- Rogatien AZILINON )

Article 2. - Le Camarade Jérôme Tossa TONI est nommé Président du Conseil d'Administration de l'Office Béninois d'Aménagement Rural (OBAR).

Article 3. - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 27 Mars 1984

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Le Ministre du Développement Rural  
et de l'Action Coopérative,

Justin GNIDEHOU.

Ampliations : PR 8 SA/CC/PRPB 4 CP/ANR 4 CPC 6 PFC 2 MDRAC 4 Autres  
Ministères 21 SGG 4 SPD 2 DPE-DLC-INSAE 6 IGE et ses Sections 4  
DCCT-Gde Chanc-ONEPI 3 OBAR 8 Membres du CA/OBAR 12 CCIB 2 BCP 2  
UNB-FASJEP 4 BN-DAN 4 JORPB 1.-